

LE PROJET "SIENNE-AVAL"

Modernisation des usines d'eau potable de Quettreville et de Ver. Sécurisation par la mise en place d'interconnexions.

Dans le cadre de sa compétence sécurisation de la production d'eau potable, le SDeau50 a, lors de sa mise en place en 2013, actualisé le schéma départemental afin de permettre à toutes les collectivités d'être sécurisées par une ou plusieurs interconnexions ou autre ressource en eau. L'objectif recherché est de pouvoir faire face à toutes difficultés (pollution accidentelle du point de prélèvement, dysfonctionnement de l'unité de production...) et d'assurer la continuité du service aux abonnés et aux activités économiques : le projet «Sienna-Aval» s'inscrit dans cette politique de sécurisation.

Autoroute de l'eau : le chantier Sienna-Aval

Parallèlement à un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), mené en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, et visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau, le Pôle Études et Travaux du SDeau50 est doublement investi pour mener à terme 2 projets d'envergure regroupant l'ensemble des compétences du Syndicat afin de moderniser et de sécuriser la production d'eau du secteur Sienna-Aval :

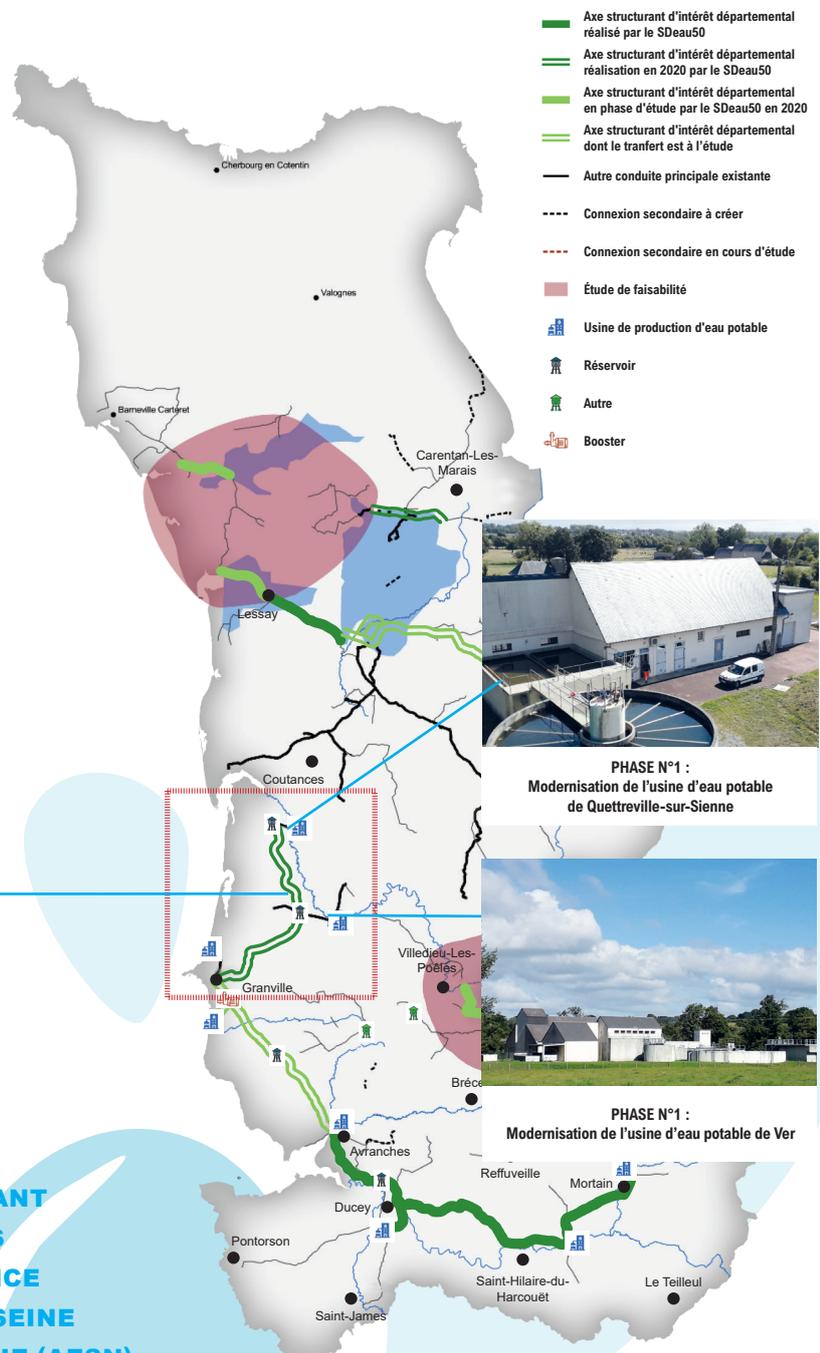
. **Phase N°1** - Modernisation des usines de production d'eau potable de Quettreville-sur-Sienne et de Ver.

. **Phase N°2** - Sécurisation de la distribution de l'eau, par la réalisation d'une interconnexion structurante entre le secteur Granvillais et le CLEP de Montmartin-Cérences, désignée « interconnexion Sienna-Aval ». Ce projet constitue le dernier maillon de l'autoroute de l'eau du Sud Manche, reliant Mortain à Montmartin-sur-Mer. Il permettra d'assurer un secours mutuel des collectivités raccordées en cas de défaillance des usines de production (pollution accidentelle de la ressource ou de consommation exceptionnelle,...).

Ces projets concernent également la commune de Bréhal dont la totalité de l'alimentation s'effectue à partir de l'usine de Ver.



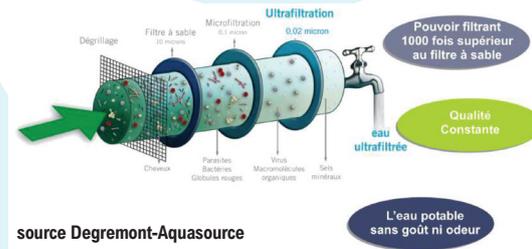
PHASE N°2 :
Interconnexions
Granville / Cérences / Montmartin



Phase 1 : les usines d'eau potable de Quetteville-sur-Sienne et de Ver

Objectifs

Ce première phase, sur 2 sites, a pour but de **remplacer les filières de potabilisation existantes de Quetteville-sur-Sienne et de Ver par des procédés très performants permettant d'assurer une qualité d'eau potable supérieure aux exigences du code de la santé publique**. Les futures usines comporteront une filière de traitement physicochimique et biologique performante qui sera complétée par une batterie de membranes d'ultrafiltration, constituant une barrière physique aux éléments les plus petits (voir schéma). **La filière de traitement présentera des garanties d'abattement de paramètres connus comme les pesticides, les parasites, les virus ou les algues. Elle permettra également d'éliminer des paramètres nouveaux appelés micropolluants émergents comme les métabolites de dégradation des pesticides ou les résidus médicamenteux contenus potentiellement dans les ressources.**



Entreprises et financements

. Les travaux seront réalisés avec l'appui des entreprises du groupement retenu à savoir DEGREMONT, filiale de SUEZ, pour le process de traitement et la conception de la filière de potabilisation, PINTO et VAUBAN GC, pour le génie civil, et AQUASOURCE pour les membranes d'ultrafiltration.

. Le budget total est de 14,2 millions d'Euros HT.

. L'opération est pilotée par un groupement de bureaux d'études qui assurent la maîtrise d'œuvre à savoir : ARTELIA Ville et Transports de Nantes, et le cabinet d'architecte COMPERE basé à Quimperlé.

. Le reste sera financé sur fonds propres et par un emprunt.

. L'incidence sur le prix de l'eau, au stade du projet est une augmentation de l'ordre de 0,12 € / m³ par an (maximum) sur 4 ans.



Planning des travaux

Préparation des travaux pendant 4 mois à partir de **juin 2020**. Déroulement des travaux pendant **14 mois à partir de novembre 2020** puis mise au point des réglages de traitement, mise en régime de la production et suivi de la qualité pendant une période d'observation de 6 mois. L'avis du ministère de la santé (ARS) à l'issue de cette période d'observation autorisera la mise en distribution de l'eau produite.

USINES DE QUETTREVILLE-SUR-SIENNE ET VER : PLANNING ET ÉTAPES



L'usine de production d'eau potable actuellement en service à Quetteville-sur-Sienne (depuis 1978)

MONTANT GLOBAL DU PROJET : TRAVAUX + ÉTUDES + MAÎTRISE D'OEUVRE

14 200 000,00 €

FINANCEMENTS :



40%

60%



Phase 2 : interconnexions de sécurisation Granville / Cérances / Montmartin

Objectifs

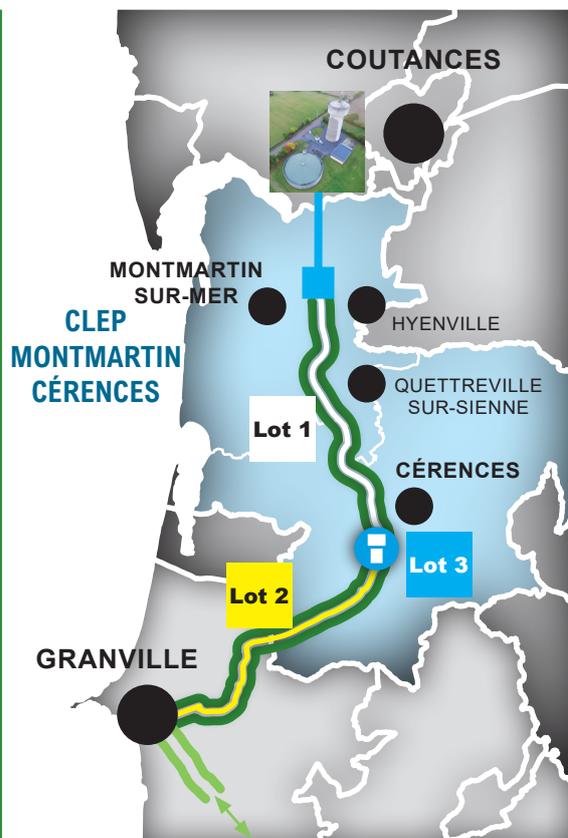
Cette seconde phase vise à **sécuriser la distribution de l'eau par la pose d'une canalisation de transfert entre les réservoirs de tête de Montmartin-sur-Mer, Cérances et Granville**. Les travaux consistent en la pose de **30 km de canalisations en fonte, comportant un revêtement intérieur en polyuréthane**. Il est également prévu la **construction d'un réservoir, semi-enterré de capacité 500 m³** à proximité du réservoir de Cérances. Ce stockage complémentaire sera équipé de systèmes de pompage automatisés permettant les transferts d'eau vers les réservoirs de distribution.

Les travaux

Lot 1	POSE D'UNE CANALISATION EN FONTE DN 200 SUR ENVIRON 13,5 KM
Objectifs	La canalisation doit être posée entre le réservoir de Hyenville / Quettreville-sur-Sienne et le réservoir de Cérances avec aménagements hydrauliques.
Entreprises	Lot attribué au groupement d'entreprises BERNASCONI-CEGELEC.
2 Communes	Quettreville-sur-Sienne / Cérances
Durée	Chantier sur 5 mois
Montant : 2 298 815,00 €	

Lot 2	POSE D'UNE CANALISATION EN FONTE DN 250 SUR ENVIRON 16,5 KM
Objectifs	La canalisation doit être posée entre le réservoir de Cérances et le réservoir de Granville.
Entreprises	Lot attribué au groupement d'entreprises STURNO-SITPO.
6 Communes	Cérances / Hudimesnil / Coudeville / Anctoville-sur-Bosq / Saint-Planchers / Granville
Durée	Chantier sur 7 mois
Montant : 2 998 975,00 €	

Lot 3	CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR SEMI-ENTERRÉ DE 500 M³
Objectifs	Construction d'un réservoir semi-enterré et d'une station de surpression à Cérances.
Entreprises	Lot attribué au groupement d'entreprises JOUSSE-VAUBAN.
1 Commune	Cérances
Durée	Chantier sur 4 mois
Montant : 752 000,00 €	



MONTANT GLOBAL DU PROJET :
TRAVAUX + ÉTUDES + MAÎTRISE D'OEUVRE
7 200 000,00 €

FINANCEMENTS :



60% **40%**

INTERCONNEXIONS : PLANNING ET ÉTAPES



Exemple de chantier avec la pose de la canalisation principale lors de la réalisation des interconnexions dans la partie Sud Manche (2017)



Ce projet est réalisé dans le respect des dispositions de la charte qualité de l'ASTEE. En cela, il a fait l'objet d'études préalables menées en 2019.



À PROPOS DU SDEAU50...

Une démarche solidaire et pérenne

Le SDeau50, le Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, est né de la volonté des collectivités actrices de l'eau de **se fédérer pour une gestion solidaire, pérenne et optimisée de la ressource et de la production d'eau potable dans la Manche**. Depuis sa création, le 19 septembre 2012, le nombre d'adhérents et les compétences du Syndicat se sont développés.

Un réseau au service de la proximité

L'organisation du SDeau50 a été établie de façon à **favoriser la participation, les contacts et les échanges d'expériences entre collectivités**. Les collectivités adhérentes forment des Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP) à partir desquels le Syndicat départemental définit ses projets et actions : **une synergie permettant de répondre localement aux enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques liés à la question de l'eau potable**. Le SDeau assure un appui technique auprès des CLEP.

Les compétences du Syndicat

Le SDeau50 assure 2 types de compétences :

• **Les compétences obligatoires** comprenant la gestion durable de la ressource en eau, la sécurisation de la production d'eau potable, l'assistance technique ainsi que la veille et technique juridique.

• **Une compétence à la carte** comprenant la production par captage ou pompage, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Compétences obligatoires et compétence à la carte



Non adhérent



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



63%
de la population
du département soit
330 000 habitants



22 000 000 €
investis sur 8 ans
dans la réalisation du schéma
départemental d'interconnexion
des réseaux d'eau potable



68 km
d'interconnexions de
sécurisation

COMPÉTENCE À LA CARTE

90 000
abonnés

13 000 000 m³
d'eau potable produite



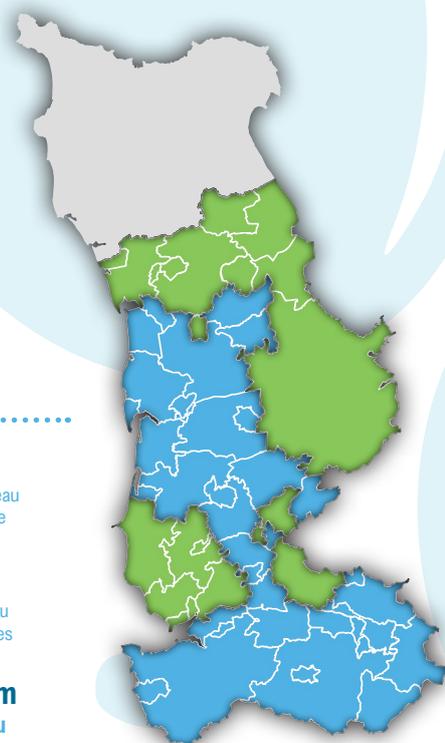
81
captages d'eau
souterraine



9
prises d'eau
superficielles



6 300 km
de réseau



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU DE LA MANCHE

(Siège social)

110 rue de la Liberté - CS 40108

50000 SAINT-LÔ

Tél. 02 33 57 40 16

Mail : accueil@sdeau50.fr

www.sdeau50.fr